# 

* Date : 21-08-2006
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2006737599
* Auteur :

Tribunal de commerce de Nivelles
Par jugement du tribunal de commerce de Nivelles du 10 août 2006, a été déclarée ouverte, sur citation, la faillite de Michelis Demetre, né le 2 octobre 1957, domicilié chaussée de Louvain 110, 1300 Wavre, d'où il a été rayé pour l'étranger sans adresse précise.
N° BCE : 0855.626.112.
Juge-commissaire : M. Le Borne, Jean-Jacques.
Curateur : Me Roosen, Laurence, avocat à 1490 Court-Saint-Etienne, rue des Fusillés 45A.
Date limite du dépôt des créances : dans les trente jours de la date de la faillite.
Dépôt par la curatelle du premier procès-verbal de vérification des créances : au plus tard le 2 octobre 2006.
Dit que les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli, ont le moyen d'en faire déclaration au greffe, conformément à l'article 72ter de la loi sur les faillites.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Cl. François, greffier.